



Assemblée générale

Distr. limitée
26 avril 2021
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-huitième session
Vienne, 19-30 avril 2021

Projet de rapport

VI. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

1. Conformément à la résolution [75/92](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 8 de son ordre du jour, intitulé « Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes ».
2. Les représentantes et représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point : Algérie, Allemagne, Canada, Chine, Colombie, Cuba, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Mexique, Pérou et Venezuela (République bolivarienne du). Au cours du débat général, des déclarations sur ce point ont également été faites par des représentantes et représentants d'autres États membres.
3. Le Sous-Comité a entendu la présentation scientifique et technique suivante : « Intégration du savoir autochtone et de solutions d'observation de la Terre de pointe aux fins de l'application du Cadre de Sendai », par l'observateur de CANEUS International.
4. Le Sous-Comité était saisi d'un rapport sur les activités menées en 2020 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence ([A/AC.105/1239](#)).
5. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des progrès qu'avaient permis d'accomplir les activités menées en 2020 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER), constatant que l'on avait continué de soutenir les interventions d'urgence, notamment par des services consultatifs.
6. Le Sous-Comité a noté qu'avec l'appui soutenu de leur réseau de partenaires, des membres du réseau UN-SPIDER avaient mené les activités suivantes : a) une mission consultative technique en Tunisie ; b) un soutien à distance pour plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes ; et c) le recrutement sur le court terme de consultants pour mener des activités au niveau national en Mongolie et à Sri Lanka. Ces activités avaient permis de répondre à des demandes particulières



et de donner suite aux missions consultatives techniques que UN-SPIDER avait menées les années précédentes.

7. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des activités de renforcement des capacités menées par UN-SPIDER, y compris la production d'informations d'origine spatiale sur mesure pour trois pays touchés par des inondations (Niger, Nigéria et Tunisie) et à des pays touchés par des incendies de forêt (divers pays d'Amérique latine), ainsi que du soutien virtuel fourni par le biais d'un cours en ligne ouvert à toutes et à tous sur l'utilisation des techniques géospatiales d'observation de la Terre dans la gestion des risques de catastrophes.

8. Le Sous-Comité a noté que UN-SPIDER avait agrandi son réseau de bureaux d'appui régionaux, y intégrant deux nouvelles organisations : l'Université fédérale de Santa Maria (Brésil) et l'Université Ben-Gourion du Néguev (Israël).

9. Le Sous-Comité a pris note de la poursuite des activités de sensibilisation, notamment grâce à des webinaires et à des réunions virtuelles d'experts organisés par le Bureau des affaires spatiales, représenté par UN-SPIDER, et les partenariats du Bureau avec des entités des Nations Unies, des organisations internationales et des États Membres pour continuer à promouvoir l'utilisation des outils et des informations spatiaux.

10. Le Sous-Comité a pris note des activités en cours visant à accroître la disponibilité et l'utilisation des solutions spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence. Il s'agissait notamment de promouvoir le recours aux données d'urgence fournies par l'observation et la cartographie de la Terre lors de catastrophes naturelles ou technologiques, dans le cadre de la Charte internationale « Espace et catastrophes majeures », du programme « Sentinel-Asia » et du service Copernicus de gestion des urgences. Il a également été noté que UN-SPIDER avait aidé le Cameroun, le Costa Rica, l'Éthiopie, la Gambie, le Mozambique, le Niger, le Panama, le Zimbabwe et les îles Caïmanes pour qu'ils deviennent des utilisateurs autorisés. Il a par ailleurs été noté que l'activation de la Charte internationale par UN-SPIDER avait facilité l'accès à l'imagerie satellitaire et aux informations spatiales à l'appui des interventions d'urgence à la suite des inondations au Mexique, au Niger et au Soudan, et d'un glissement de terrain au Myanmar.

11. Certaines délégations ont souligné que les activités d'observation de la Terre, les systèmes mondiaux de navigation par satellite et les nouvelles technologies complémentaires, notamment l'intelligence artificielle, l'informatique en nuage et les techniques de visualisation, contribuaient largement à la réduction des risques de catastrophe. Ces délégations ont également exprimé l'avis que l'observation de la Terre et les nouvelles technologies complémentaires pouvaient également être appliquées à la surveillance du climat, des changements climatiques et des catastrophes en résultant.

12. Certaines délégations ont estimé que l'utilisation des données d'observation de la Terre et des technologies complémentaires était essentielle pour soutenir la prévision des catastrophes telles que les inondations fluviales et côtières et les incendies de forêt, et qu'il s'agissait d'un élément déterminant pour modéliser au mieux les interventions les plus efficaces dans les zones éloignées et peuplées.

13. Certaines délégations ont estimé que la cartographie spatiale d'urgence pourrait être réalisée plus efficacement grâce à une collaboration internationale. Les délégations qui ont exprimé ce point de vue ont également été d'avis que la fourniture de données et d'images d'observation de la Terre correspondant aux zones sinistrées dans le cadre des activations de la Charte était un très bon exemple de cette collaboration internationale.

14. Certaines délégations ont estimé que les données et les images d'observation de la Terre étaient essentielles à une gestion des catastrophes et à des interventions d'urgence efficaces et rapides et que l'utilisation de ces données et images d'observation de la Terre contribuait de manière substantielle à la surveillance et à la

détection continues et à l'alerte rapide. Les délégations qui ont exprimé ce point de vue ont également estimé que la collaboration et le soutien internationaux par le biais de l'activation de la Charte fournissaient aux décisionnaires des données et des images cruciales et opportunes pour assurer l'efficacité des interventions d'urgence.

15. Le Sous-Comité a pris note des contributions en nature, y compris la mise à disposition d'expertes et d'experts, que des États membres du Comité et des bureaux d'appui régionaux avaient accordées en 2020 à l'appui des missions et des webinaires de conseil technique, des réunions d'experts en ligne et des activités connexes menées par le Bureau des affaires spatiales dans le cadre de UN-SPIDER, ainsi que des efforts qu'ils avaient faits pour partager leurs expériences avec d'autres pays intéressés.

16. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des contributions volontaires versées au Bureau des affaires spatiales et à UN-SPIDER par des États membres, y compris les contributions en espèces versées par l'Allemagne et la Chine, et invité une nouvelle fois d'autres États membres qui le voudraient à accorder aux activités et aux programmes du Bureau, y compris UN-SPIDER, tout l'appui requis, notamment un soutien financier accru, pour lui permettre de mieux répondre aux demandes d'assistance d'États Membres et d'exécuter pleinement son plan de travail au cours des années à venir.
